VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau. Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Veuve Jean M. Soubiran—No 83,682—Cour Civile de District.

Offre de Choix de Propriétés Foncières Améliorées dans les Deuxième et Troisième Districts.

COMPRENANT

COTTAGES DOUBLES ET SIMPLE. ENCOIGNURE COMMERCIALE ET RANGEE DE RESIDENCES.

Splendide Encoignure pour Commerce et Rangée de Résidence Formant le Coin des rues Bourbon et Toulouse

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

(En face de l'Historique Opéra Français.)

Nos 600-02-10 rue Bourbon, et Nos 735-37-39 rue Toulouse.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1610-12 RUE URSULINE.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1614-16 RUE URSULINE.

COTTAGE DOUBLE
Nos 1713-15 RUE N. CLAIBORNE.

COTTAGE SIMPLE
No 1419 RUE ST-CLAUDE.

Mardi, 15 Juin, 1909, a Midi.

EN VERTU d'un jugement rendu le 6 avril 1909 et signé le 13 avril 1909 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la Succession de Vve Jean M. Soubiran, dossier No 83,682, et adressé à Lionel M. Ricau encanteur, et conformément à un ordre de la même Honorable Cour, daté et signé le 13 mai 1909, dossier No 83,910, homologuant les procédures de une réunion de famille tenue le 11 mai 1909 à cause des mineurs copropriétaires et d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 83,911, rendu et signé le 13 mai 1909, aussi homologuant les procédures de la réunion de famille, j'offrirai à l'enchère publique le jour, l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés la propriété comme suit décrite, a savoir:

1. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St-Pierre et Royale ledit morceau ou portion de terre formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant en mesure américaine 63 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse sur 87 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Bourbon entre lignes parallèles; le tout d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, sous la date du 20 septembre 1880; déposé pour référence en l'étude de Andrew Herz, notaire en cette ville, comme plan No 62.

Les améliorations comprennent la propriété foncière de comme ce, formant le coin des rues Toulouse et Bourbon, maintenant occupée comme buvette et restaurant et une rangée de résidences faisant face à la rue Toulouse. Un endroit idéal, juste en face de l'Opéra Français, toujours loué.

2. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 198, borné par les rues Ursulines, Claiborne, Robertson, et St-Philippe, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan daté du 9 décembre 1839, annexé à un acte passé pardevant A. Mazureau, notaire, le 11 décembre 1839; lesdits lots mesurent chacun en mesure française 30 pieds de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent les 2 cottages doubles portant les numéros municipaux 1610-12-14-16 rue Ursulines, rapportant de bons revenus; loués maintenant

3—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 880 borné par les rues St-Claude, Esplanade, Kerlerec et Marais, désigné comme lot No 21, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur, désigné par le No municipal 1419 rue St-Claude.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 1419 rue St Claude, près de la magnifique avenue Esplanade.

4—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny (anciennement rue Prosper), Annette et St Antoine, désigné par la lettre B, sur un devis dressé par E. Pilié, voyer, daté du 5 décembre 1899, annexé à un acte passé pardevant J. F. Meunier, notaire, daté du 17 janvier 1900 et mesurant 42 pieds de face à la rue N. Claiborne 175 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur, 111 pieds sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Annette et le divisant du lot A à laquelle profondeur ledit lot se rétrécit 6 pieds 8 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces trois lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces en largeur.

Les améliorations comprenant le magnifique cottage double No 1713-15 rue N. Claiborne chaque côté contenant salon, deux chambres à coucher, salle à manger, office, chambre à bain et cuisine. Cette propriété devant être vendue suiette au bail de Peter E. Soubiran pour le côté connu comme No 1715 rue N. Claiborne, ledit bail expirant le 30 avril 1918 à $40 net par mois.

5. Le portrait à l'aquarelle de Jean M. Soubiran et le portrait à l'aquarelle de Mme Jean M. Soubiran.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit à (7) sept pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Buisière Rouen, notaire; les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication chez

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
No 825 rue Union.

Cage, Baldwin & Crabites Edward P. Kleinert, E. H. McCaleb, E. J. Meral avocats.
16mai—16 23 30—juin 6 13 15

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SIDNEY JOHNSON, EPOUSE DE CHARLES LEWIS, vs CHARLES LEWIS, SON EPOUX—COUR CIVILE DE DISTRICT PAROISSE D'ORLEANS—No 83,838

Une maison à un etage, rue Elmire, entre les rues Newton et Homer, ilot rue Belleville, à l'encan, JEUDI, le 17 juin 1909.

EN VERTU d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Sidney Johnson, épouse de Charles Lewis, vs Charles Lewis, son époux, dossier No 83,838, ledit jugement rendu en Cour ouverte le 20 janvier 1909, lu et signé en Cour ouverte le 26 janvier 1909, et ledit ordre étant adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Newton et Homer, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles d'après l'inventaire surnommé.

Conditions—Comptant. L'acte notarié de la vente devant être passé aux frais de l'acquéreur pardevant Charles F. Fletchinger, notaire, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1909 et déposer dix pour cent (sans intérêt) du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 910 rue Gravier.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Valeur de $15,000.00 en Papeterie, Phonographes, Records Fournitures de Bureau Cartes Postales, Etc.

A l'Encan MARDI 8 Juin, à 11 A. M., au No 316 rue Carondelet, près Union

PAR HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, bureau 316 rue Carondelet—En vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé N. O. La. 26 mai 1909, rendu dans l'affaire de Thos. F. Geesner vs J. L. Leonard Co., No 86,426, il sera vendu d'après l'inventaire suivant:

a "National Cash Register" Coffre-Fort en Fer à Combinaison, Eventail de Plafond, Etagères, Comptire, Installations, Pupitres, Chaises, "Tables, Vitrières "Silent Salesmen", un nombre de Phonographes Victor et Edison, Cabinets Phonograph, 5000 Records Edison et Victor, Fournitures de Bureau, Livres en Blanc, etc. Plus 500 000 Cartes Postales.

Conditions — Comptant. Dépôt requis.

Hubert M. Ansley, Edward C. Ansley, avocats, bureau 305 L. & L. & G. Building.
28 mai—28 30—juin 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Caroline Herber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76,534—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. S. Moore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Theo Roehl, Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
25 mai—25 31—juin 5

Succession de Mary Louise Schneider
(aussi connue comme Louise Smith).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 89,879—Division B—Attendu que Mme Frances Schneider, veuve de James L. Weimer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Mary Louise Schneider (aussi connue comme Louise Smith), décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Titche & Rogers, avocats.
27 mai—27 31—juin 5

Succession de John J. Weckerling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,232—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Weckerling, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Buck, Walshe & Buck, avocats. 22mai—22 26 31

Succession de Bernard Von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 88,610—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Geneviève Gourge, veuve de Bernard Von Schlemmer et Oscar Schreiber, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Frank McGloin, avocat.
21 mai—21 25 30

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois, Nos 1813-1815 rue Washington

Succession de Mary Donovan, défunte épouse de Thomas Snell, et de Thomas Snell.

No 88,583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 739 rue Union — MARDI, le 22 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 19 mai 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne (autrefois Bacchus), Dryades, Washington et Quatrième, ladite portion de terre devant être prise à une distance de quatre-vingt-douze pieds de l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Washington et étant l'arrière portion du lot désigné comme No Dix sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 12 novembre 1852, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire. Ledit morceau ou portion de terre mesurant plus ou moins trente-trois pieds de face à la rue Washington sur cinquante pieds de profondeur, comme il est démontré par sa situation sur un devis du même annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, un notaire de cette ville, le 10 août 1878, d'après lequel dit devis ledit lot No dix (auquel le morceau ou portion de terre forme l'extrême portion du fond) forme l'encoignure des rues Baronne et Washington, faisant face à la rue Baronne, et s'étendant en sa profondeur le long de la rue Washington. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, Nos 1813-1815 rue Washington, contenant de chaque côté 2 chambres, cuisine et hangar.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909 le coût des certificats nécessaires, la propriété devant être aux risques de l'acquéreur du jour de la vente et aucun loyer ne devant être dû à l'acquéreur qu'au passage dudit acte de vente, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire.

Arthur Landry, avocat pour la pétitionnaire.
21 mai—21 23 30—juin 6 13 20 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antonio Gonzales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 89,805—Division D—Attendu que Seymour J. Gonzales a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antonio Gonzales, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—André Lafargue, avocat. 22 mai—22 26 31

Succession de Mme Francis Hemmings, veuve de Louis Beyermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 89,041—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Sophie Fried veuve de Anthony Pecoc et Mme Emma Philipe, veuve de Francis de Avelanet, exécutrices de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno D. Nix, avocat.
22 mai—22 26 31

Kernaghan, Cordill Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Propriété qui prend de la valeur dans le Troisième District.

Héritiers de Henry T. Williams vs William Winans Wall.

No 82,090—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 8 juillet 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain ilet de terre, vieux No 9 maintenant 1270, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Verta, Magistrat, Nord Dorgenois, et Canonge et la propriété Lessepa, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lessepa, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Verta.

2° Un certain ilet de terre, vieux No 10, maintenant 1435, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Magistrat, Nord Dorgenois, Loi et Canonge et la propriété Lessepa, mesurant sur chaque la rue Canonge et la ligne de la propriété Lessepa, 338 pieds 4 pouces 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Magistrat et Loi.

3° Un certain ilet de terre, vieux No 15, maintenant 1440, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Loi et Canonge, la Promenade Florida et la Propriété Lessepa, mesurant sur chaque rue Canonge et la ligne de la Propriété Lessepa, 338 pieds 4 pouces et 3 lignes et 55 pieds sur chacune des rues Loi et Promenade Florida.

4° Un certain ilet de terre, vieux No 16, maintenant 1647, dans le Troisième District de cette ville, borné par la Promenade Florida, les rues Canonge et Industrie et la Propriété Lessepa, mesurant sur chacune des rues Canonge et la ligne de la Propriété Lessepa, 338 pieds 4 pouces et 3 lignes et 55 pieds sur chacune de la Promenade Florida et la rue Industrie. Près du Terminal R. R. et grandes améliorations complétées.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909. Dix pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Ross E. Breazele, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. W. Wall, Hall & Monroe, avocats.
16 mai—16 23 30—juin 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

JOLI COTTAGE DOUBLE EN BOIS.

Nos 1320 et 1322 rue Musique.

John C. Vanney et Al., vs Mlle Susan Rose Vanney et al.

No 89,180—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON,—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 10 mai 1909, et signé le 14 mai 1909, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage, Nos 1320-1322 rue Musique, retiré de la banquette, contenant galerie, trois chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Musique, Urquhart et Villeré et la Promenade Washington (maintenant l'avenue St Roch), désigné par le No dix-sept, ilet cent sept (maintenant 516), d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 14 avril 1835, lequel lot mesurant 35 pieds, 6 pouces de face à la rue Musique sur 117 pieds entre lignes parallèles. Dans un bon voisinage, entre deux lignes de chars.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1909 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant A. J. Cuneo, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser et John Wmtt Duffy, avocats.
16 mai—16 23 30—jan 6 13 17

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

PEINTURES A L'HUILE — PORTRAITS, Bric à Brac et Plusieurs Objets Utiles et d'Ornements.

Succession de Marie Catherine Wood

No 89,533—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—LUNDI, 31 mai 1909 à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 mai 1909, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux No 122 rue Nord Rempart, entre les rues Canal et Iberville—

Meubles de maison, consistant en ameublements de vestibule magnifiques ameublements de chambres à coucher, armoires à glace, ameublements de salle à manger, tapis, descentes de lits ameublement de cuisine, ustensiles, couvertures, draps et plusieurs autres articles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.
20 mai—20 23 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Succession de Mme M. L. Middlenies.

No 88,474—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, bureau 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 17 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté du 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dominic A. Cirino, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 128, borné par les rues Magasin, Constance et Sixième et l'avenue Washington et mesurant vingt et un pieds un pouce de face à la rue Magasin sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à l'avenue Washington et formant le coin de la rue Magasin et l'avenue Washington.

Ladite portion de terre est composée d'une portion du lot original désigné par le numéro un sur plan dressé par Henry Boudousquié, architecte, le 13me jour de janvier 1909 et déposé en l'étude de Félix Grima, défunt notaire, et aussi désigné comme lot X sur un plan d'arpentage dressé par George De Armas, voyer et ingénieur civil le 19me jour de juin 1908. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à deux étages et hangar couverte en ardoises, No 2800 rue Magasin, coin de l'avenue Washington.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et à son propre ordre et par lui endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909. L'acte de vente par devant John Wagner, notaire aux frais de l'acquéreur

John J. McCloskey avocat.
5ma.—5 9 16 23 30—jun 6 9

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Kennedy & Airey

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominic A. Cirino—No 89,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR KENNEDY & AIREY, Encanteurs—Bureau No 816 rue Union—MERCREDI, le 9 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dominic A. Cirino, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 128, borné par les rues Magasin, Constance et Sixième et l'avenue Washington et mesurant vingt et un pieds un pouce de face à la rue Magasin sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à l'avenue Washington et formant le coin de la rue Magasin et l'avenue Washington.

Ladite portion de terre est composée d'une portion du lot original désigné par le numéro un sur plan dressé par Henry Boudousquié, architecte, le 13me jour de janvier 1909 et déposé en l'étude de Félix Grima, défunt notaire, et aussi désigné comme lot X sur un plan d'arpentage dressé par George De Armas, voyer et ingénieur civil le 19me jour de juin 1908. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à deux étages et hangar couverte en ardoises, No 2800 rue Magasin, coin de l'avenue Washington.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur et à son propre ordre et par lui endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909. L'acte de vente par devant John Wagner, notaire aux frais de l'acquéreur

John J. McCloskey avocat.
5ma.—5 9 16 23 30—jun 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE COMPTES COURANT, ETC.

—AUSSI UN—

UN LOT DE MEUBLES DE MAISON.

Succession de Dominic A. Cirino.

No 89,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR KENNEDY & AIREY—R. J. Kennedy Encanteur—816 rue Union—MERCREDI, le 9 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dominic A. Cirino, il sera vendu en bloc à l'enchère publique, d'après l'inventaire enregistré, à la même heure et endroit, immédiatement après la vente de la propriété foncière.

Conditions—Comptant.
28mai—28 30—juin 6 9

JOHN J. McCLOSKEY, Avocat

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius G. Stendel.

No 88,880—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orleans, — Division E.

PAR KENNEDY & AIREY—R. J. Kennedy, encanteur, bureau No 816 rue Union, MERCREDI le 16 juin 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté du 7 mai 1909, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Jane Casey, épouse de Julius Stendel, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain morceau de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St-Denis (maintenant Rampart), Troisième et Quatrième. Ledit lot est désigné par le numéro un de l'ilet 274 et mesure trente-et-un pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds et formant le coin des rues Dryades et Troisième. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et hangar, toit couvert en ardoises, No 2601 rue Dryades.

Un certain lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit, dans le même ilet, désigné par le numéro deux, et mesurant trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Le tout d'après un devis marqué A, annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant Michel Gernon, notaire, le 14 juillet 1874, enregistré en le Bureau des transferts de cette ville en le livre No 107, folio No 395, le 21 avril 1876.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente, s'il y en a, devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 0/0 par an d'intérêt et de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police ou les polices devant être transférées au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1909. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. Porter Parker, avocat.
13 mai—13 16 23 30—juin 6 13 16

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Salvadore Corso.

No 89,116—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

Propriété désirable du Troisième "ward".

Bâtisse à deux étages coin des rues Palmyre et Genois, convenable pour magasin et résidence, et le joli

Cottage double, 230-32 rue S. Genois.

En vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division A, daté et signé du 12 avril 1909 et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 29 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

(1) Lots ou morceaux de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cleveland, Genois, Clark et Palmyre, désignés comme lots A et B et mesurant comme suit.

Le lot A mesure 23 pieds 6 pouces de face à ladite rue Palmyre, 48 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Genois, 57 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, de la 6 pieds 9 pouces sur une ligne presque parallèle à la dite rue Palmyre et s'allongeant vers la rue Genois et s'étendant vers la rue Palmyre et mesure 3 pieds et 7 pouces de là une ligne oblique s'étendant vers la rue Genois, 11 pieds 9 pouces sur une autre ligne qui mesure 16 pieds 7 pouces et 2 lignes jusqu'à la rue Genois; les quatre lignes dernièrement décrites divisant le dit lot A du lot B.

Le lot B portant le No municipal 230 rue S. Genois mesure 59 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Genois, 50 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté opposé et de fond, 33 pieds 6 pouces en profondeur sur son côté le plus près de la rue Cleveland, de là le divisant du lot A. Ledit lot B mesure une première profondeur de 16 pieds 7 pouces et 2 lignes; de là une deuxième profondeur oblique de 11 pieds 9 pouces sur une ligne s'étend et vers la rue Cleveland, de là sur une autre ligne presque parallèle à la rue Génois 2 pieds 7 pouces, et de là sur une autre ligne de profondeur s'étendant à la ligne du fond 6 pieds 9 pouces.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour les certificats et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotanio, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les loyers devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date de l'acte de vente soit passé.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.

Theo. Cotanio, avocat.
25mai—25 30—juin 6 13 20 27 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Frank T. Gerard vs Louis Caama.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, La. — No 3,184 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt 225 rue Morgan, dans le Cinq même District de cette ville, SAMEDI, le 5me jour de juin 1909, à 10 heures a. m., les meubles et effets ci-après décrits—Deux sofas, une table de centre, une toilette, un lavabo, une armoire à glace, un porte serviette, dix chaises fond en rotin, une berceuse en fond rotin, "One Kitchens" en petit réchaud. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. GEO. W. POLLOCK, Constable de la Deuxième Cour de Cité.
26 mai—26 30—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI HOME DE CAMPAGNE

Et une étendue de terre boisée et pour ferme, à Alton, Lne, dans la Paroisse St-Tammany, sur la N. O. & N. E. R.R. à environ trente-cinq milles de la Nouvelle-Orléans.

Succession de William J. Hogreve.

No 856—Cour Judiciaire du Vingt-sixième District, Paroisse de St Tammany.

Etat de la Louisiane.

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur—MERCREDI, le 9 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre daté du 24 avril 1909 et signé le même jour par l'Hon. Thomas M. Burns, juge de la Cour Judiciaire du Vingt-Sixième District, Paroisse de St-Tammany, No 856, la propriété ci-après décrite, à savoir, acquise par Wm J. Holtgreve de James G. Abel, par acte du 8 juin 1906, pardevant Dittman, notaire enregistré dans le livre des transferts 45, folio 170 des registres de la paroisse de St-Tammany.

Une certaine étendue de terre, avec toutes les améliorations et bois de forêt qui s'y trouvent à Alton, Lne., paroisse de St Tammany, S. 1/2 du S. E. 1/4 de Sec 24, T. 8 S. de R. comprenant 14 à Meridian St Helena en la Paroisse St Tammany contenant 77,49 acres. Les améliorations consistant d'une jolie maison de campagne (presque finie), bois de forêt et terre pour le me.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur payables en un et deux ans après la date, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, incluant le transfert de l'assurance, honoraires d'avocat en cas de procès, etc. L'acquéreur devant payer en plus les taxes pour l'année 1909, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Felix J. Dreyfous, notaire. 10 o/o de dépôt au moment de l'adjudication.

Dart & Kernan, avocats, Nouvelle-Orléans.
Ellis & White avocats, Covington, Lne.
9 mai—9 16 23 30—juin 6 9

Friedrichs & Redersheimer.

AN